**Zeitschrift:** Rapport de la Direction et du Conseil d'Administration du Chemin de

Fer du Gothard

Herausgeber: Gotthardbahn-Gesellschaft Luzern

**Band:** 11 (1882)

Rubrik: Finances

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 23.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

de Lucerne, en remplacement et pour le reste de la durée du mandat de M. Sulger-Stæhelin, décédé. — Une fois les sièges vacants repourvus de cette manière, l'Assemblée générale a élu Président du Conseil d'administration M. le Colonel Rieter, Conseiller des Etats, à Winterthur, jusqu'ici Vice-Président de ce Conseil; puis ce dernier a nommé son Vice-Président en la personne de M. Karrer, Conseiller national, à Sumiswald.

A l'expiration de leur mandat, MM. les Directeurs J. Zingg et le Dr. Stoffl ont été appelés de nouveau, le premier à la Présidence, le second à la Vice-Présidence de la *Direction*, tous deux pour une période de trois années.

Parmi les fonctionnaires supérieurs de l'Administration centrale, MM. Edouard Gerlich, d'Odrau, Remplacant de l'Ingénieur en chef, et J. Kauffmann, de Kälberbach, Inspecteur des tunnels, ont après l'achèvement des travaux de la ligne, obtenu avec vifs remerciements pour les excellents services rendus, la démission qu'ils avaient demandée. Par contre, vu l'augmentation des travaux de la Direction résultant de l'ouverture à l'exploitation des lignes directes, il a fallu créer une nouvelle place de Secrétaire de la Direction avec attributions spéciales pour le service commercial; ce poste a été confié à M. Adolphe Toggweiler de Schwamendingen, jusqu'alors chef du bureau du mouvement de la ligne de l'Emmenthal. De plus, les fonctionnaires supérieurs dont les noms suivent ont été attachés au bureau de l'Ingénieur en chef pour l'exploitation: en qualité d'adjoint, M. Rod. Salomon, ingénieur, de Vienne, jusqu'ici rapporteur pour l'administration et la comptabilité de construction au Bureau central technique; en qualité de rapporteurs techniques, MM. Friedrich Küpfer, ingénieur, de Berne, jusqu'ici rapporteur pour l'infrastructure et la superstructure au Bureau central technique, et Edouard Blaser, ingénieur, de Langnau, jusqu'ici rapporteur pour l'acquisition de terrains, ainsi que pour les plans et dessins au même Bureau, de plus comme adjoint technique M. Santo Marinoni, ingénieur, de Milan, ex-conducteur des travaux du XIX<sup>me</sup> lot. Enfin ont été attachés au bureau du Chef du service de la traction, en qualité de second adjoint, M. Richard de Boor, ingénieur, de Winterthur, ex-chef du service de la traction au chemin de fer du National-Suisse, et comme chef de bureau M. J. A. Wild de Gossau (St-Gall).

Pendant le dernier exercice, le Conseil d'administration a pris, dans 4 séances, 24 décisions et la Direction, dans 122 séances, en a pris 8063.

## IV. Finances.

Dans notre exposé, comme dans les comptes annexés au présent rapport de gestion, nous examinerons séparément les comptes de construction et les comptes d'exploitation.

### A. Comptes de construction.

#### a. Pour le réseau réduit.

Pendant l'exercice qui nous occupe, nous avons eu les sommes suivantes à notre disposition pour la construction du réseau réduit du chemin de fer du Gothard (comprenant les lignes d'Immensee-Pino, Cadenazzo-Locarno et Lugano-Chiasso):

	Solde du compte précédent .			•				•			•		fr.	20,911,880.	32
	Versements de subventions .	•		•					fr. 1	2,131	,447	. —			
	Versements sur les actions .					•			>>	680	,859	. 37			
	Versements sur les obligations		• •	• -	•	•		•	>>		_				
	Autres recettes (indirectes) .	•				•	•		>>	978	,474	. 32	>	13,790,780.	69
2									2	-	,	<b>Fotal</b>	fr.	34,702,660.	91
Le me	ontant des subventions ci-dessus	ind	liqu	é s	se c	com	pos	se:							
a	t) du reste de la subvention pou	ur 1	e g	grai	nd :	tun	nel						>>	106,087.	
b	) du reste de la subvention pou	ır l	es	ligr	ies	d'a	ccè	es					>>	12,025,360.	

La vérification finale des travaux par la Commission internationale n'a pas eu lieu cette fois au commencement de l'année, mais dans le courant du mois de Mai. Après avoir examiné le tunnel du Gothard et la ligne entière à partir de la frontière italienne près Pino jusqu'à Immensee, les délégués constatèrent que le grand tunnel, ouvert à l'exploitation dès le 1° Janvier, ainsi que la ligne dans son ensemble « se trouvaient en état d'être exploités régulièrement, les travaux étant établis d'une manière « conforme aux prescriptions des traités ». Seule, la Délégation italienne exprima l'avis qu'une seconde voie devait être placée dans le grand tunnel et que la ligne ne pouvait être considérée comme achevée, tant qu'elle ne serait pas pourvue d'ateliers suffisants. Depuis lors la pose de la seconde voie dans le grand tunnel a été décidée et la construction d'ateliers centraux se trouve à l'étude. Le payement des subventions prérappelées a été effectué dans le courant de Juin et d'une manière intégrale par les Etats, Cantons et Sociétés intéressés. Ainsi donc le capital-subvention pour le réseau réduit du chemin de fer du Gothard, au montant de 113 millions de francs, a été versé dans son total à la Compagnie.

Quant au capital-actions, le dernier versement de fr. 22. 39 par action a été exigé pour le 30 Juin 1882. Toutefois les actionnaires n'ont eu à payer en espèces sur ce montant que fr. 8. 06, le reste, soit fr. 14. 33, ayant été compté comme intérêts de construction pour le I<sup>er</sup> semestre 1882. Au 30 Juin, 50,397 actions se trouvaient libérées et ont été échangées contre des titres définitifs; après cette date le dernier versement fut effectué pour 16,758 actions et plus tard encore pour 673 autres à la suite d'une nouvelle invitation fixant le dernier délai au 15 Décembre 1882, de sorte qu'en fin de compte la libération de 172 actions seulement sur 68,000 a fait défaut à la Compagnie. Ces actions provisoires ayant été annulées par voie de publication, on a émis à leur place et à teneur de l'art. 9 des Statuts, des actions définitives qui ont été vendues au cours du jour.

Le capital-obligations est entièrement versé, ce que nous avons déjà rappelé dans notre précédent rapport.

Parmi les autres recettes (indirectes), nous remarquons le produit net des papiers-valeurs et du compte d'intérêts se montant à fr. 543,010. 23; de plus, une somme de fr. 369,052. 80, représentant l'excédant des recettes d'exploitation sur les dépenses pendant le semestre du 1<sup>er</sup> Janvier au 30 Juin 1882.

L'excédant total des recettes d'exploitation sur les dépenses durant la période entière de construction (de 1874 au 30 Juin 1882) est donc de fr. 1,195,055. 82, alors que le devis ne prévoyait que fr. 500,000 à cette rubrique.

Sur la somme dont nous disposions et qui, y compris le solde du compte
précédent, s'élevait à fr. 34,702,660. 91
il a été dépensé dans le Ier semestre 1882 au débit du compte de construction:
1° Pour remboursements fr. — —
2° » frais de formation du capital de construction
(ports pour subventions, différences de cours,
établissement des titres) » 5,057. 20
3° » administration centrale
4° » service des intérêts du capital-actions versé et du
capital-obligations
5° » fêtes d'inauguration
6° » construction proprement dite (y compris la Di-
rection technique)
fr. 15,895,598. 05
A déduire: Reports au compte de propriétés et matériel » 455,422. 72 » 15,440,175. 33
Au 31 Décembre 1882, il restait donc en faveur du compte de construction un
solde de
Une fraction importante de ce solde sera absorbée encore par les comptes de liquidation avec les entrepreneurs, par diverses dépenses pour augmentation du matériel d'exploitation, pose de la seconde voie dans le tunnel du St-Gothard et sur le tronçon Bellinzone-Giubiasco, ainsi que travaux d'agrandissement de stations et autres. Du 1 <sup>er</sup> Janvier au 26 Mai 1883 ces dépenses ont atteint le chiffre d'envirence de militage de faculté.
viron 3 millions de francs.
viron 3 millions de francs.  b. Pour la ligne du Monte-Cenere.
b. Pour la ligne du Monte-Cenere.  Outre le solde du compte précédent de
b. Pour la ligne du Monte-Cenere.  Outre le solde du compte précédent de
b. Pour la ligne du Monte-Cenere.  Outre le solde du compte précédent de
b. Pour la ligne du Monte-Cenere.  Outre le solde du compte précédent de
b. Pour la ligne du Monte-Cenere.  Outre le solde du compte précédent de
b. Pour la ligne du Monte-Cenere.  Outre le solde du compte précédent de
b. Pour la ligne du Monte-Cenere.  Outre le solde du compte précédent de
b. Pour la ligne du Monte-Cenere.  Outre le solde du compte précédent de
b. Pour la ligne du Monte-Cenere.  Outre le solde du compte précédent de
b. Pour la ligne du Monte-Cenere.  Outre le solde du compte précédent de
b. Pour la ligne du Monte-Cenere.  Outre le solde du compte précédent de
b. Pour la ligne du Monte-Cenere.  Outre le solde du compte précédent de
b. Pour la ligne du Monte-Cenere.  Outre le solde du compte précédent de
b. Pour la ligne du Monte-Cenere.  Outre le solde du compte précédent de
b. Pour la ligne du Monte-Cenere.  Outre le solde du compte précédent de
b. Pour la ligne du Monte-Cenere.  Outre le solde du compte précédent de

# B. Comptes d'exploitation.

Il y a lieu de diviser l'exploitation de l'exercice 1882 en deux périodes distinctes, celle du 1<sup>er</sup> Janvier au 30 Juin et celle du 1<sup>er</sup> Juillet au 31 Décembre. Nous ferons remarquer ici que le résultat de l'exploitation de la première période revient encore au compte de construction, tandis que celui de la seconde période constitue à proprement parler le premier compte d'exploitation.

Au 1ºr Janvier 1882 commença, ainsi qu'il a été dit, l'exploitation régulière du grand tunnel du St-Gothard, soit du tronçon Gœschenen-Airolo long de 16 kilomètres à ajouter aux 67 kilomètres déjà exploités des lignes tessinoises de plaine Lugano-Chiasso et Bellinzone-Locarno. Le 10 Avril, la ligne Giubiasco-Lugano fut livrée à l'exploitation. Le 1er Juin suivant eut lieu l'ouverture de l'exploitation des lignes Biasca-Airolo et Gæschenen-Immensee-Rothkreuz; c'est donc à partir de ce moment que s'est établi le service régulier de la ligne directe de Rothkreuz, soit de Lucerne à Chiasso. Bien que les travaux des autres lignes fussent terminés, le tronçon de Cadenazzo à la frontière n'a pu être ouvert à l'exploitation que le 4 Décembre, la continuation de la ligne sur territoire italien n'ayant pas été achevée avant cette date. Avec l'assentiment des Autorités fédérales, le rendement de l'exploitation durant le mois de Juin a été, comme celui de l'exploitation des fractions de la ligne pendant les mois précédents, porté encore au compte de construction, et cela parce qu'en 1879 lors de l'approbation de la justification financière du chemin de fer du Gothard par la Commission internationale, la date du 1er Juillet avait été adoptée comme terme de la période de construction, qu'il fallait par conséquent rembourser aux actionnaires, ou porter à leur crédit l'intérêt de construction au 6 %, jusqu'au 1er Juillet 1882 et qu'en outre l'ouverture anticipée de l'exploitation de la ligne directe n'a pas été obtenue sans d'importantes indemnités à de certains entrepreneurs, cela à la charge du compte de construction.

L'excédant des recettes d'exploitation sur les dépenses du mois de Janvier au 30 Juin, a été porté aux recettes du compte de construction, au montant de fr. 369,052. 80.

Les recettes de l'exploitation pendant la période du 1er Juillet au 31 Décembre	3 <b>1</b> 8	882 atteignent	,
d'après le compte annexé au présent rapport, la somme de	fr.	5,686,074. 7	1
Les dépenses d'exploitation se sont élevées à	>>	2,166,376. 97	7
Excédant des recettes de l'exploitation au 31 Décembre 1882	fr.	3,519,697. 74	1
Service des intérêts du capital-obligations de 85 millions de francs pour le semestre			
du 1 <sup>er</sup> Juillet au 31 Décembre 1882	>>	2,125,000. —	-
Reste	fr.	1,394,697. 7	4
En second lieu: Versements au fonds de réserve pour le renouvellement de la voie			
et du matériel d'exploitation, ainsi que pour les cas extraordinaires	>>	418,457. 80	Э
Relativement à cette rubrique, nous ferons remarquer ce qui suit:			

L'art. 19 des Statuts stipule que dès l'époque où le réseau entier du Gothard aura été livré à l'exploitation, il sera versé chaque année au fonds de réserve une somme à prendre sur le produit net de l'entreprise. Les Statuts prescrivent de plus que le montant de ces prélèvements sera fixé par un règlement, dans lequel on veillera, d'une part, à ce que le fonds de réserve suffise en tout temps à couvrir les dépenses de renouvellement de la voie et du matériel d'exploitation, en laissant toujours encore dis-

ponible une somme convenable pour faire face aux cas extraordinaires dont les conséquences financières pourraient grever trop lourdement les résultats de l'exploitation de plusieurs années, et d'autre part, on aura soin que les versements au fonds de réserve soient maintenus dans de justes proportions avec les produits annuels de l'entreprise.

A l'ouverture de l'exploitation de notre ligne d'Immensee à la frontière italienne, nous avons élaboré un projet de règlement pour la création d'un fonds de réserve conformément aux dispositions susénoncées. En cela, nous nous sommes appliqués à fixer les versements au fonds de réserve de telle sorte que ce dernier puisse suffire au renouvellement de la voie et du matériel d'exploitation, même en tenant compte de l'usure considérable qui se produira sur les lignes de montagne du chemin de fer du Gothard. Dans le but de nous conformer autant que possible à la prescription des Statuts, comme quoi les versements au fonds de réserve doivent toujours être maintenus dans de justes proportions avec les produits annuels, nous avons pourvu à ce que les versements pour le renouvellement du matériel d'exploitation fussent toujours calculés sur la base des prestations de ce dernier, correspondant à l'importance du trafic.

Le Conseil fédéral suisse a approuvé le règlement, en se réservant de revenir éventuellement sur la durée du règlement et sur le versement pour cas extraordinaires, et à la condition que, suivant une décision déjà prise par la Direction, le fonds de réserve sera administré séparément des autres fonds de la Compagnie.

A teneur des dispositions du dit règlement, les versements à effectuer au fonds de réserve pour les 6 mois d'exploitation de l'année 1882, se montent à:

	a)	rails et accesso	ires .	•								fr.	69,900.	_		
	b)	traverses		•					•		•	>>	133,500.	_		
	c)	traverses d'aigu	illes .					•				» ·	6,800.		1.1	
	d)	aiguilles et cro	isements								•	>>	4,300.	<del></del>	fr. 214,500.	
po	our le ren	ouvellement du	matériel-	roule	ant:											
	a)	locomotives et	tenders:													
		970,259 kilomè	tres de	loco	motive	es à	9,5	cen	time	es		$\mathbf{fr}$	92,174.	60		
	b)	voitures et wag	ons:													*
		voitures à voyag	eurs et fo	urgo	ns à b	agag	es:									
		2,650,786 kilon	nètres de	voit	ures e	t for	ır-									
		gons à 1,1 cent	time .					fr.	29,	158.	65					
		wagons à march	andises:	2,0	39,034	4 kil	0-									
		mètres de wage	ons à 1,	cer	time			>>	32,	624.	55	>>	61,783.	20	» 153,957.	80

Sur le solde des recettes de l'exploitation, il faut défalquer encore divers amortissements.

Au 1<sup>er</sup> Janvier 1883 est entré en vigueur un code fédéral des obligations qui renferme sur le dressement des bilans des sociétés anonymes quelques principes, parmi lesquels nous relevons les suivants:

1° Les frais de fondation, d'organisation et d'administration doivent être portés intégralement aux dépenses de l'année; toutefois, certains frais d'organisation peuvent être répartis sur une période de cinq années.

- 2° Les immeubles, bâtiments et machines doivent être évalués tout au plus au prix d'acquisition, et déduction faite de l'amortissement que comportent les circonstances.
- 3° Les valeurs cotées ne peuvent être évaluées au-dessus de leur cours moyen dans le mois qui précède la date du bilan.
- 4° Les approvisionnements de marchandises ne peuvent être estimés au-dessus de leur prix d'achat et si ce prix dépasse le prix courant, au-dessus de ce dernier prix.
- 5° Les obligations émises par la société sont portées pour la valeur intégrale à laquelle elles doivent être remboursées. Mais on peut faire figurer à l'actif la différence entre le prix d'émission et le taux du remboursement, en la diminuant chaque année, jusqu'au jour de l'échéance, de la somme nécessaire à l'amortissement.

Bien que le compte annuel bouclant au 31 Décembre 1882, ne fût point soumis aux dispositions de cette loi, nous avons cru néanmoins, lors du dressement du premier compte d'exploitation et du bilan, devoir procéder d'après les principes ci-dessus énoncés. En fait de détails, nous présenterons les remarques ci-après.

Nous n'avons pas d'amortissement à effectuer sur les frais de fondation et d'organisation. Il est vrai que la Compagnie du Gothard a eu jadis à rembourser les dépenses, au total de fr. 504,343. 25, faites par la « Réunion des Cantons et des Compagnies suisses de chemins de fer, promotrice d'une ligne « par le Gothard ». Mais, comme nous l'avons déjà exposé dans notre premier rapport de gestion, les dépenses de la « Réunion du Gothard », que la Compagnie a dû rembourser, ne comprennent absolument que des frais d'études techniques, des rapports techniques, commerciaux et militaires, des frais de lithographie de plans de situation et de profils longitudinaux des divers projets discutés, ainsi que des atlas pour faciliter la comparaison des zones embrassées par les différentes lignes concurrentes par le passage des Alpes, des frais d'impression, remboursement de frais de voyage, émoluments pour les employés, intérêts de prêts des Cantons et des Compagnies, et autres débours analogues. Ces dépenses forment ainsi une partie intégrante des frais de construction du chemin de fer du Gothard.

Par contre, nous n'avons pas cru devoir laisser au compte de construction les frais occasionnés à la Compagnie par les *fêtes d'inauguration*, mais nous avons décidé de les déduire des recettes d'exploitation. Sur les *terrains* et bâtiments il y a lieu de faire les amortissements ci-dessous spécifiés:

1. Pendant la construction des lignes tessinoises de plaine, on a élevé à diverses stations des bâtiments provisoires qui, après l'achèvement de la gare définitive, furent supprimés, déplacés ou aménagés pour d'autres buts. Il va sans dire qu'il a fallu amortir le coût de ces installations provisoires, c'est-à-dire le ramener à la valeur que celles-ci possèdent actuellement pour les besoins de la ligne.

Sur les installations provisoires des lignes tessinoises de plaine (à savoir les bâtiments provisoires des voyageurs à Lugano, Bellinzone, Giubiasco et Cadenazzo), qui ont été transformées ou aménagées pour d'autres buts, il faut inscrire une moins-value de . .

» 23,051. 33

2. Pendant la construction des lignes d'accès, la Compagnie a été obligée d'élever à Wasen un bâtiment de service, attendu que ce village ne renfermait pas de locaux pouvant être affectés à des bureaux et à des logements pour le personnel pendant les 8 années de la construction. Ce bâtiment a coûté . . . . . . . . fr. 112,217. 42

A reporter fr. 112,217. 42 fr. 54,624. 04

Report fr. 112,217. 42 fr. 54,624. 04
Ce dernier étant devenu disponible à la fin des travaux et une
publication de vente n'ayant pas donné de résultat satisfaisant, on dé-
cida d'en faire des logements de service à Erstfeld. Le transfert à
Erstfeld a nécessité une dépense de
Coût total fr. 158,629. 92
Le bâtiment ne peut être porté pour cette somme dans l'inven-
taire, mais en l'inscrivant pour une valeur de » 110,000. —
il en résulte une moins-valeur de
3. Au cours des travaux, la Compagnie s'est vue encore dans l'obligation d'acquérir
quelques petits bâtiments, qui ne se trouvaient pas immédiatement contigus au corps de
la ligne, mais dont l'achat était imposé par certaines considérations. Ce sont:
a) une maison d'habitation à Erstfeld achetée avec du terrain employé aux besoins
de la ligne, au prix de fr. 26,000, assurée pour fr. 12,000;
b) l'auberge de la Croix à Erstfeld-Klus avec terrain, achetée pour fr. 21,000, as-
surée fr. 15,000;
c) quelques étables à Silenen, Wasen et Airolo, acquises pour la somme de fr. 3,700.
Pour ces objets nous estimons qu'il y a lieu d'inscrire une moins-value de » 8,000. —
4. Nous avons enfin à rappeler encore un amortissement sur les bâtiments de
l'Administration centrale à Lucerne et à Zurich. Le premier fut acquis en 1872 et se
trouve évalué dans nos livres à fr. 450,000, y compris le coût des transformations qu'il
a subies.
A notre avis, un amortissement annuel de 5 % est indiqué » 22,500. —
L'ancien bâtiment d'administration à Zurich a été vendu dans le temps avec une
perte de fr. 40,000, somme qui doit être portée au compte de construction » 40,000. —
Total fr. 173,753. 96
Pour l'installation des ateliers (machines, outils, etc.), on a dépensé jusqu'au 30 Juin 1882
fr. 165,081. 77. Etant donnée l'usure considérable qu'éprouvent les machines et les outils d'un atelier,
nous croyons qu'il faut admettre pour cette rubrique une moins-value de 10 º/o, ce qui fait fr. 16,508. 17.
Les «valeurs cotées » ont été jusqu'ici portées dans les bilans au prix d'acquisition. Le prix d'ac-
quisition des valeurs que nous possédions au 31 Décembre est de fr. 255,760. 15 au-dessous du cours
du mois de Décembre. Nous avons donc porté ces papiers dans le bilan à un taux inférieur de 2,7 %
au cours moyen de Décembre, ce qui correspond approximativement au prix total d'acquisition de l'en-
semble de ces valeurs.
Les « approvisionnements de marchandises » sont déposés à l'Economat et dans l'atelier. Ils sont
évalués dans le bilan au prix d'acquisition, ce dernier ne se trouvant pas au-dessous du prix courant.
Les « obligations » émises par notre Société sont portées pour la valeur intégrale à laquelle elles
doivent être remboursées. En ce qui concerne l'amortissement, prescrit par le Code des obligations, de
la différence entre le prix d'émission et le taux du remboursement, nous avons décidé — sans préjudice
p g

toutefois de la question de savoir si et jusqu'à quel point ces différences, c'est-à-dire les frais de formation du capital, doivent entrer en ligne de compte, si le chemin de fer vient à être racheté — de vous proposer d'amortir les différences de cours et les commissions résultant de la formation du capital-

obligations, par des versements annuels à un fonds d'amortissement.

Ces com	missions et dif	férences de d	cours se mon	tent à:					
remboursable	es en 1889 pour	· l'emprunt d	e la I <sup>re</sup> sér	e de 12 m	illions d	le francs	s à 5 º/c	fr.	600,000. —
>>	» 1890 »	» ×	» II <sup>me</sup> »	» 18	» :	» »	» »	>>	900,000
>>	» 1892 »	» >	» III <sup>me</sup> »	» 18	» :	» »	» »	>>	900,000. —
>>	» 1897 »	» »	$\rightarrow$ » IV $^{\mathbf{me}}$ »	» 26	» :	» »	» »	>>	2,318,535. —
· »	» 1897 »	» »	» II <sup>me</sup> hypotl	ièque de 6	» :	» »	» »	>>	1,601,500. —
>>	» 1904 »	» d	u Monte-Cene	ere de 5	» >	» »	» »	* >>	600,000. —
				8 , 4 ,			Total	fr	6,920,035. —
Par conf	tre, lors de la	revente des	valeurs dans	lesquelles	la Soci	iété avai	•		0,020,000.
	es fonds dont			-			_		
-	e construction,						-	fr.	1.004.846.96
	se déduire des								
100	ait par conséqu							fr.	5,915,188.04
le rembourser pour le secon de l'intérêt d seraient conve nucls, en d'ar Il y a lie ment sur les fr. 352,570. 3 Intérêts Intérêts ence Le capita francs*) ayan et la moitié e sur la constru actuellement de subvention à partir du m non employé d présume prov cidé, nous con soit fr. 109,4 construction. Sur le se	le calcul que ne ment de toute de semestre de le ces sommes ertis en empru utres termes par de mentionnes recettes d'ex 89 à titre de de fonds d'exp du 1er Juillet ore utilisés al total de cont été formé à environ des sul uction duquel disponibles, den s. Or, tandis de la Compagnie venir de subven nformant en ce 193. 50, des intolde du compte déduction des	s nos séries 1882 et fr. au 4 %. En nts avec ann ar des annuit er encore une ploitation. P « Produit des loitation au 31 Déce nstruction de parties égale byentions, so on n'a réalise ux tiers prov que les intér e dernière do e, les avis di ations. Pour ela au vœu d térêts susindi e d'exploitation	d'obligations 170,000 pou tant que po uités, ces ver tés. circonstance carmi les rec capitaux di embre 1882 chemin de es par subve it 60 million é aucune écor riennent de v êts des prem it supporter vergent par c faire tomber es Autorités qués de fr. :	t les années r les années r les années eur amorticulière ettes indirectes indirectes indirectes indirectes indirectes indirectes indirectes requirectes à peu promie, il experience ersements iters revier aussi les contre quantoutes les fédérales, 328,480. 4	ant au : es suiva r capita eraient ere d'où rectes d . Ce me othard par l'é rès, aya est perm sur les nnent t intérêts at à l'em s crainte de déc	fonds dintes, et al et interemplace découle l'exploita construct au more mission ant été is de supactions out nate passifs of ploi des es et incluire du l'ajouter	camortiss en créd érêts, le és par e égalem etion figu e décom etion non etion non etion non etion d'action affectée poser q et obliquelleme du capita intérêts certitude i produi cette so	seme itant s emides I des I de	nt fr. 85,000 le dit compte prunts actuels payements an- un amortisseme somme de comme suit: 24,090. 41  328,480. 48 8 millions de d'obligations grand tunnel, ar les capitaux ns et un tiers l'exploitation al employé ou apitaux qu'on pus avons dénuel le tiers, e au fonds de
de subvention à partir du m non employé d présume prov cidé, nous cor soit fr. 109,4 construction. Sur le se restant après	ns. Or, tandis of comment où cette de la Compagnie venir de subven nformant en ce 193. 50, des intolde du compte	que les intére de dernière do e, les avis di ations. Pour ela au vœu derêts susindi e d'exploitations néce	êts des premit supporter vergent par c faire tomber es Autorités qués de fr. son, de ssaires au ser	iers revier aussi les ontre quan toutes les fédérales, 328,480. 4	nnent t intérêts it à l'em s crainte de déc 8, et d	out nate passifs of ploi des es et incoluire du 'ajouter	urelleme du capita intérêts certitude 1 produi cette so	nt à il tot de c es, no t an	l'exploitation al employé ou apitaux qu'on ous avons dé nuel le tiers e au fonds de

<sup>\*) 227</sup> millions pour le réseau principal et 11 millions pour la ligne du Monte-Cenere.

A reporter fr. 1,394,697. 74

	Report f	fr. 1,394,697. 74
Versement au fonds de réserve pour le renouvellement d		11. 1,001,001. 11
roulant, ainsi que pour les cas extraordinaires		
Amortissement des frais d'inauguration		
Amortissements sur propriétés		
Amortissements sur machines		
Versement au fonds d'amortissement pour couvrir les diff		-
de cours	<u>.</u>	
Report au fonds de construction du 1/3 des intérêts du ca	pital . <u>» 109,493. 50</u>	» 861,559. —
Sur le reste, soit		fr. 533,138. 74
nous avons décidé de distribuer aux actionnaires pour le	semestre du 1 <sup>er</sup> Juillet	
au 31 Décembre 1882, un dividende de $2^{1/2}$ $^{0/0} = \text{fr. 6.}$ 2	25 par action, soit	» 425,000. —
et de reporter le solde de	f	fr. 108,138. 74
à compte nouveau de 1883.	-	<del></del>
•		
Conformément à l'usage admis jusqu'ici, nous ajouterons		
valeurs se montait à la fin de l'année, suivant le cours m	oyen de Décembre, moins	
2,7 <sup>0</sup> / <sub>0</sub> , à		fr. 9,243,100.26
Ce montant se répartit comme suit:		
Fonds d'Etat et obligations suisses		fr. 4,496,086.37
id. id. allemands		» 121,449.90
id. id. italiens		» 3,869,220.11
Bonds américains		» 756,343.88
L'état des cautionnements déposés auprès de notre Soc	iété, comparé à celui de 18	881, était à la fin
de l'année le suivant: 1881		1882
Cautionnement de l'entreprise L. Favre fr. 6,488,536. —		fr. 6,305,159. —
Cautionnements d'entrepre-		
neurs et de fournisseurs fr. 14,600.—	en espèces fr. 292,790. 50	0
5 012 270 00	en papiers-	c
» 5,213,379. 98	valeurs » 3,021,898. 4	
» 193,100.—	parcautions » 164,100. –	-
» 5,421,079. 98	;	» 3,478,788.96
Cautionnements de fonction-	on canàna fu 0.410 G	0
naires et employés . fr. — —	en espèces fr. 8,418.60	
» 370,500. —	en papiers- valeurs » 261,826. 94	4.
» 452,100. —	parcautions » 1,235,200. —	
	-	
» 822,600. —		» 1,505,445.54
» 400,000. —	nantissements d'établisse- ments financiers	» 94,000. —
	·	
fr. 13,132,215. 98		fr. 11,383,393. 50
Les cautionnements en espèces fournis par les employé	s sont placés à la Caisse can	ntonale d'Enargne

Les cautionnements en espèces fournis par les employés sont placés à la Caisse cantonale d'Epargne et de Prêts à Lucerne.